



Air France

Roissy CDG le 22 décembre 2022

M Guy Zacklad, Directeur du Hub et des Opérations sol

Monsieur,

Suite à nos alertes répétées, vous avez demandé aux entités de communiquer aux MO une première phase « d'ajustements » des organisations de travail.

Quelles que soient les solutions que vous mettrez en place, secteur par secteur, pour enfin donner aux MO le temps nécessaire à la gestion et au management de leur équipe, une concertation préalable avec les équipes concernées est indispensable.

Les tables des besoins finalement retenues, devront prendre en compte la réalité de l'activité opérationnelle. Cela passe tout d'abord par un effectif adapté de toutes les fonctions front line.

Tous les jours les régulations galèrent pour répondre aux appels à l'aide venant des EDS. Il faut embaucher et former des agents pour augmenter l'effectif global des équipes opérationnelles.

Si l'on prend l'exemple du pôle client LC, une table des besoins MO fixée à 58 nécessite, selon les règles de dimensionnement, un effectif permanent de 116 ETP.

Nous vous demandons donc de porter à 120 le nombre des MO de ce secteur. Cela facilitera le remplacement de toutes les mobilités sortantes et permettra d'avoir 5 MO par équipe.

Rappelons-nous qu'il n'y a pas si longtemps, des Amde « absentéisme » donnait la souplesse indispensable au bon fonctionnement des services.

Tous les autres secteurs où le projet « MO » a été mis en place font face à des problématiques similaires auxquelles vous devez apporter des solutions concrètes.

Les besoins actuels de recrutement de 40 nouveaux Amde pour le Hub ne suffiront pas, il faut d'ores et déjà anticiper de nouvelles sélections qui permettront par ailleurs de tourner la page du fameux vivier RD3.

Si vous considérez vraiment les MO comme des managers, il faut leur en donner les moyens. Être à l'écoute, disponible près de ses agents quand ils en ont besoin, détecter les potentiels, etc....

Tout cela prend du temps !

Lors d'une prochaine rencontre nous vous proposons de partager nos propositions à ce sujet.

Cordialement

Eric Mijoule Délégué Syndical CFE-CGC Hub